

Privilège—M. Riis

tés aujourd'hui à ne pas nous en faire, malgré la pire bêtise budgétaire de l'histoire non seulement du Parlement du Canada, mais aussi de tous les Parlements du monde entier. Cela ne s'est jamais vu.

M. Andre: Sauf au Québec il y a quelques années.

M. Riis: Qu'un grand nombre de personnes, peut-être des centaines ou des douzaines, qui sait, puissent profiter personnellement de cette fuite d'information maintenant confirmée n'empêchera probablement pas la présentation du budget dans le courant de la journée, après le fait. C'est très grave.

Voici comment un ancien ministre de la Justice du Parti conservateur avait réagi, en 1983, à l'annonce prématurée d'une mesure que le ministre des Finances d'alors a par la suite modifiée et présentée dans un nouveau budget. Je tire ses propos de la page 24622 du hansard du 19 avril 1983.

Si nous acceptons l'hypothèse selon laquelle le ministre peut présenter son budget hors des Communes par inadvertance ou sciemment, le seul fait de le reconnaître réduit la Chambre des communes à l'impuissance. Notre présence ici deviendrait absolument inutile. Si le ministre des Finances pouvait présenter son budget à l'extérieur de la Chambre, il n'aurait pas besoin de le présenter à la Chambre des communes.

Justement! Quand la requête en vue de présenter le budget et venue hier soir, le budget avait déjà été rendu public en dehors de la Chambre. Je suppose que, pour respecter la tradition, le ministre des Finances (M. Wilson) devrait maintenant faire approuver le budget par la tribune de la presse parce que la présentation et l'examen du budget à la Chambre n'ont plus leur raison d'être.

• (1520)

D'autres questions très graves sont en jeu.

Une voix: Et comment!

M. Riis: Quelqu'un a fait remarquer tout à l'heure que le premier ministre du Canada (M. Mulroney) avait jugé nécessaire de demander la démission d'un ministre qui s'était rendu dans un club de nuit en Allemagne. C'était alors une raison suffisante de l'obliger à démissionner. Et le ministre a démissionné. La fuite qui nous occupe en ce moment est sans précédent dans l'histoire parlementaire du monde entier. J'emploie le terme de façon délibérée, car je cite le ministre de la Justice et leader du gouvernement à la Chambre (M. Lewis) pour qui j'ai beaucoup de respect et qui a parlé de fuite lorsqu'il a téléphoné à mon chef, vers la fin de la soirée.

Je voudrais poursuivre et souligner certains points. Le ministre prétend que ses privilèges ont été violés par un acte criminel. Nous saurons tôt ou tard s'il s'agit d'un acte criminel ou non. Aujourd'hui, nous soutenons que le ministre a fait outrage au Parlement, que les privilèges de tous les députés sans exception ont été violés. Nous, députés, représentons les Canadiens, qui nous accordent leur confiance et nous confient la responsabilité, si vous voulez, de percevoir et dépenser les recettes fiscales, et de faire la critique de ce processus.

Nos droits ont été supprimés, en quelque sorte. Nos droits et privilèges en tant que députés ont été manifestement violés, parce que le gouvernement a décidé que l'endroit où il convenait de présenter le budget, après la fuite, était l'amphithéâtre de la presse nationale.

M. Clark (Yellowhead): Nous avons cru qu'il convenait de le faire ici, mais vous ne vouliez pas venir à la Chambre.

M. Riis: Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) nous dit qu'il ne voulait pas que les choses se passent ainsi. Je me souviens du secrétaire d'État aux Affaires extérieures actuel qui, en 1983, prenait la parole en cette enceinte et épilouait pendant presque une heure. . .

M. Clark (Yellowhead): C'est à ce moment-là que vous avez cherché à vous joindre à mon parti.

M. Riis: . . . sur le fait que tout genre de fuite devait entraîner automatiquement la démission du ministre des Finances. Il a parlé interminablement, et ses propos occupent des pages et des pages du hansard. Tout est contenu ici dans le hansard. Peu importait comment la fuite s'était produite, où elle s'était produite, qui en était l'auteur, il n'en restait pas moins que cette fuite avait eu lieu et que l'actuel secrétaire d'État chargé des Affaires extérieures avait signifié que le ministre en était en fin de compte responsable. Il faut arrêter de se renvoyer la balle. Que le ministre des Finances prenne ses responsabilités.

Des Voix: Bien dit!

M. Riis: A mon avis, les propos les plus convaincants, et peut-être les plus substantiels sur ce qu'aurait dû être la conduite du ministre des Finances ont été tenus par un ancien leader parlementaire de l'opposition, M. Erik Nielsen. Monsieur le Président, je pense qu'il serait utile de les rappeler aux députés.